



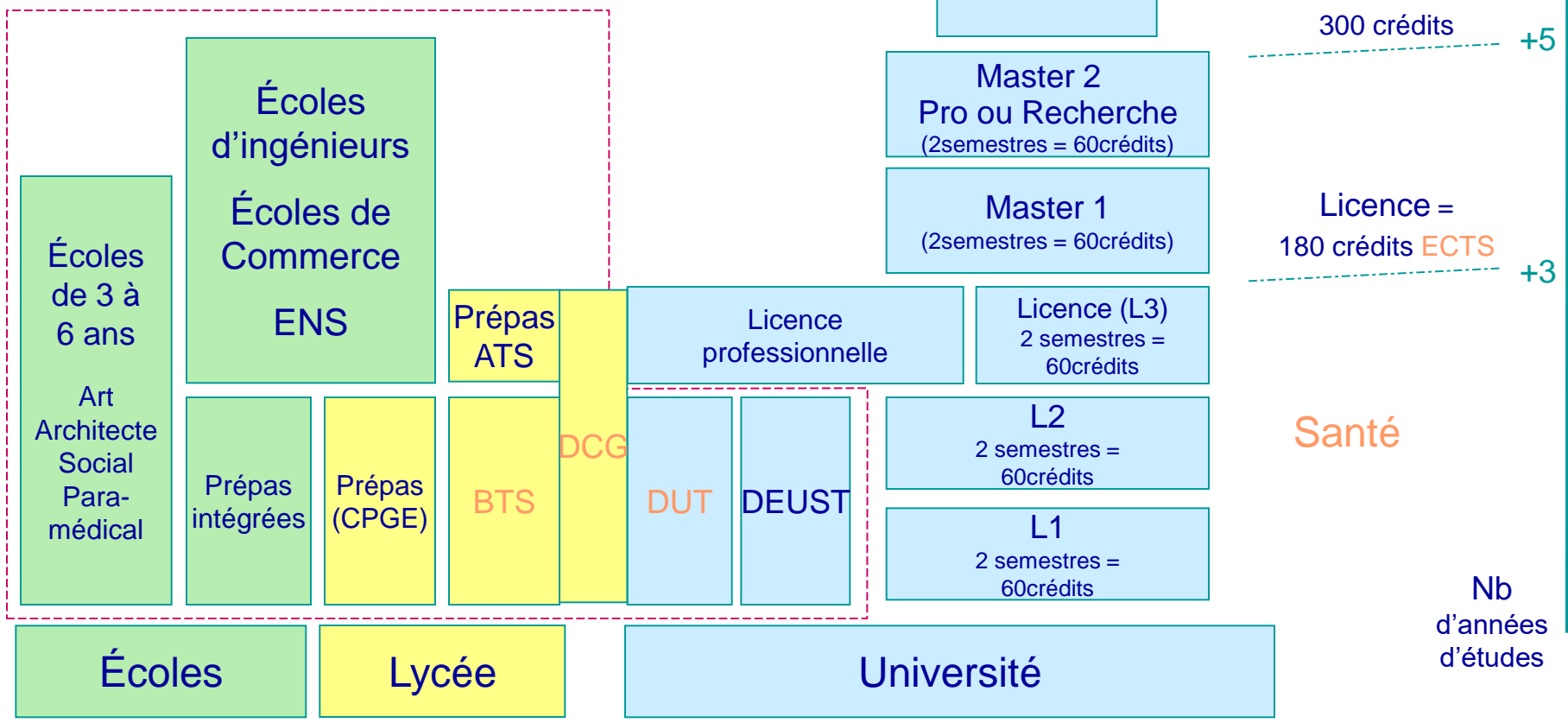
Réunion parents Janvier 2018

Préparer l'après-bac : la nouvelle procédure Parcoursup



Schéma des Etudes Supérieures

Filières sélectives post bac



Les 4 domaines de formations à l'université

- **Sciences, technologies, santé:** Maths, physique, chimie, sciences de la vie, sciences de la terre, informatique, sciences pour l'ingénieur, sciences et techniques des activités physiques et sportives (STAPS), santé...
- **Droit, économie, gestion:** Droit, économie et gestion, administration économique et sociale (AES), sciences politiques, mathématiques appliquées aux sciences sociales (MASS)...
- **Sciences humaines et sociales:** Histoire, géographie, psychologie, sociologie, information-communication...
- **Arts, lettres, langues:** Arts plastiques, cinéma, lettres modernes, langues, littératures et civilisations étrangères (LLCE), arts du spectacle...

Des bi-licences sur sélection :

Sciences/design, Droit/gestion, Sciences/droit, Sciences/histoire...



❖ Plateforme de recueil et de gestion des candidatures

➤ Informations sur la plateforme pour toute l'offre de formation post bac :

- ✓ les attendus pour chaque formation
- ✓ les taux de réussite
- ✓ les débouchés
- ✓ les contenus
- ✓ les capacités d'accueil...

➤ Saisie des candidatures

Le Calendrier

15 janvier

Ouverture de la plateforme

22 janvier – 13 mars
Jusqu'au 31 mars

Phase de formulation des vœux
Finalisation du dossier et Confirmation des vœux

À partir du 22 mai

Publication des propositions par les établissements

Interruption de la procédure pendant les épreuves écrites du baccalauréat

26 juin au 21 septembre

Ouverture de la phase complémentaire

début juillet

Commission d'accès à l'enseignement supérieur



Inscription et Création du dossier à partir du 22 janvier

@



- ✓ Numéro INE (identifiant national élève)
- ✓ Adresse email obligatoire et valide à conserver tout au long de la procédure (mail parents conseillé)
- ✓ Numéro de téléphone portable (élève et parents)
- ✓ Télécharger l'application Parcoursup

Saisie des vœux jusqu'au 13 mars

Confirmation des vœux jusqu'au 31 mars

- Finaliser le dossier :
 - ✓ éléments à saisir en ligne
 - ✓ projet de formation motivé
- Confirmer les vœux quand le dossier est complet
- un vœu non confirmé avant le 31 mars ou un dossier incomplet ne sera ***pas pris en compte.***



Les formations sur Parcoursup

- ✓ **BTS** (brevet de technicien supérieur) / **BTSA** (brevet de technicien supérieur agricole)
(Public ou Privé sous contrat)
- ✓ **DUT** (diplôme universitaire de technologie)
- ✓ **DCG** (diplôme de comptabilité et de gestion)
- ✓ **CPGE** (classe préparatoire aux grandes écoles) Pu ou Pr
- ✓ **DNMADE** (diplôme national des métiers d'art et du design (Mise à niveau + BTS+ DMA)
- ✓ **MC** (mention complémentaire)
- ✓ **Licence** (1^{ère} année à l'université)
- ✓ **PACES** : année commune aux études de santé (médecine, pharmacie, odontologie, maïeutique)
- ✓ formation d'ingénieur : UT, INSA, ENI, CPI, CPP, GEIPIPolytech... un vœu par réseau
- ✓ écoles de commerce : atout+3, EGC, ECRICOME un vœu par banque
- ✓ écoles d'architecture (sauf ESA privée)



Formations hors Parcoursup

Inscriptions directement auprès des écoles pour les formations :

- du secteur social et paramédical
- des écoles privées en communication, arts, audiovisuel
- de l'École du Louvre
- de certaines écoles de commerce (concours ACCES, TEAM, SESAME, LINK) et de certaines écoles d'ingénieurs (ICAM et FESIA)
- Science Po Paris et IEP de Province (9 instituts)
- Dauphine (www.dauphine.fr)

Une attestation de démission de Parcoursup sera à remettre avant inscription



Saisie des Vœux

Principe : *le candidat formule des vœux uniquement pour les formations qui l'intéressent vraiment*

- 10 vœux maximum non classés, en formation initiale, idem en alternance (2 listes de vœux)
- Pour chaque vœu, un avis du conseil de classe est donné au deuxième trimestre (fiche avenir)
- Tous les établissements d'enseignement supérieur recevront les bulletins et les fiches avenir qui leur permettront de classer les élèves en fonction de leurs attendus. Tous les candidats seront classés.

Le candidat reçoit une réponse pour chacun de ses vœux

Vœux multiples

- ❖ Formations qui sont regroupées par type, spécialité ou mention

BTS-DUT : regroupés par spécialité à l'échelle nationale

CPGE : regroupées par voie à l'échelle nationale

- 1 vœu multiple et choix de 10 sous vœux maximum

Ecoles d'ingénieur et de commerce : regroupées par réseaux d'établissements

- 1 vœu multiple et choix illimité de sous vœux (non comptabilisés dans les 20 maxi)

Pour PACES en IDF :

- 1 vœu multiple et choix de 1 à 7 sous vœux (7 UFR franciliennes ; secteur régional) (non comptabilisés dans les 20 maxi)

Pour les licences : elles peuvent être regroupées par mention de l'académie ou de la région académique.

- En IDF il n'y a aucune licence à vœux multiples



Sectorisation pour les Licences

- ❖ **Académique** : Académie du lieu de résidence (adresse du ou des parents)
 - ❖ **Régionale** : (sur arrêté) ex : la région Ile de France (Paris , Créteil, Versailles) : PACES, STAPS, Psychologie, certaines licence en Arts et arts du spectacle ... , ont un secteur régional
 - ❖ **Nationale** : tout le territoire
- Quand la mention de Licence n'existe dans aucune des académies de ma région.

Pour les **licences sélectives** il n'y a pas de secteur

Pour chaque Licence demandée, ***la plateforme indique si le lycéen est du secteur ou hors secteur***



Sectorisation pour les Licences

- ❖ Le secteur est déterminé par le *lieu de résidence* (adresse des deux parents).
- ❖ Pour chaque licence, dans chaque académie, un quota de candidats hors secteur sera fixé par le Recteur après la clôture des vœux.

Si la licence demandée se trouve dans mon académie/région

- je fais partie du secteur.

Si elle n'existe pas dans mon académie/région

- je suis considéré comme du secteur pour le reste de la France.

- ❖ Pour chaque Licence demandée, ***la plateforme indique si le lycéen est du secteur ou hors secteur.***



Phase d'admission

A partir du 22 mai

Réponse(s) des établissements

→ Pour une formation non sélective (licence)

Réponse que voit le futur étudiant

OUI (proposition d'admission)

ou

OUI-SI (proposition d'admission)

ou

En attente d'une place

→ Pour une formation sélective (CPGE, BTS, DUT, écoles...)

Réponse que voit le futur étudiant

OUI (proposition d'admission)

ou

En attente d'une place

ou

NON

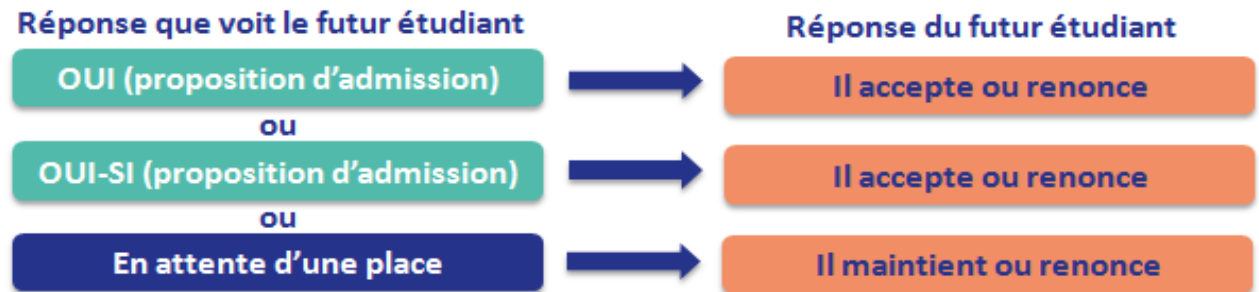


Phase d'admission

A partir du 22 mai

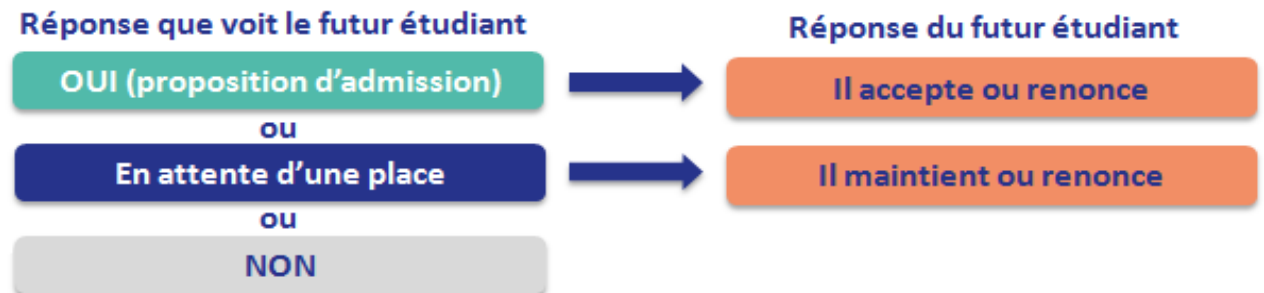
Réponse(s) des candidats

➔ Pour une formation non sélective (licence)



ATTENTION : dès que le lycéen reçoit de l'université plusieurs OUI ou OUI-SI, il ne peut en accepter qu'un seul

➔ Pour une formation sélective (CPGE, BTS, DUT, écoles...)



ATTENTION : lorsque le lycéen reçoit plusieurs OUI, il ne peut en accepter qu'UN SEUL



Phase d'admission

A partir du 22 mai

Réponse(s) des candidats

Chaque proposition doit faire l'objet d'une réponse du candidat

Délai pour accepter une proposition d'admission

- **7 jours** jusqu'au 25 juin
- **3 jours** du 26 juin au 20 août
- **1 jour** à partir du 21 août

En l'absence de réponse du candidat, la place est libérée pour un autre candidat



A partir du 26 juin jusqu'au 21 septembre : Phase Complémentaire

- **Si l'élève n'a pas de proposition d'admission** : Possibilité de faire de nouveaux vœux sur des formations qui ont encore des places vacantes.
- **Si l'élève a l'ensemble de ses vœux en attente** à l'issue de la phase d'acceptation des propositions
- ❖ Après les résultats du bac, une commission d'accès à l'enseignement supérieur étudie les dossiers des bacheliers et fait des propositions au plus près des choix initiaux.



Permanences Psy-EN

■ Au lycée Michelet (prise des RDV au BVS)

Madame Mercier

Mardi matin (1/2)

Mardi après-midi

Jeudi après-midi

Madame Perrenot

Mardi matin (1/2)

Mardi après-midi

Mercredi matin

■ Au CIO de Clamart (28 rue des Closiaux) ☎ 01 46 42 92 91

Madame Mercier

Mercredi après midi (jusqu'à 19h)

Jeudi matin

Madame Perrenot

Mercredi après midi (jusqu'à 19h)

Jeudi après-midi

Vendredi matin



PARCOURSUP

Réponses des candidats : Exemple (1)

Arthur, candidat versaillais, fait les vœux suivants :

➔ **1 vœu multiple DUT GEA :**

- > IUT de Mantes-la-Jolie
- > IUT de Sceaux
- > IUT de Ville d'Avray
- > IUT de Saint-Denis
- > IUT de Gap

Arthur a formulé 5
sous-vœux pour 4
vœux.

➔ **1 vœu de L1** Economie et Gestion à Versailles-Saint-Quentin

➔ **1 vœu de L1** Economie et Gestion à Paris 5 – Descartes

➔ **1 vœu de L1** Economie et Gestion à Paris-Est-Marne-la-Vallée

PARCOURSUP

Réponses des candidats : Exemple (2)

Arthur, candidat versaillais

22 mai

30 mai

À chaque étape

DUT GEA de Mantes-la-Jolie

En attente

En attente

Je reste en attente.

DUT GEA de Sceaux

Refusé

Refusé

DUT GEA de Ville d'Avray

Refusé

Refusé

DUT GEA de Saint-Denis

En attente

En attente

Je reste en attente.

DUT GEA de Gap

En attente

En attente

L1 Eco-Gestion à l'UVSQ

En attente

Oui

Il accepte.

L1 Eco-Gestion à Paris 5

En attente

En attente

Je reste en attente.

L1 Eco-Gestion à l'UPEM

En attente

En attente

Je reste en attente.

PARCOURSUP

Réponses des candidats : Exemple (3)

Arthur, candidat versaillais

10 juillet

DUT GEA de Mantes-la-Jolie

Oui

Il accepte.

~~DUT GEA de Sceaux~~

~~DUT GEA de Ville d'Avray~~

DUT GEA de Saint-Denis

En attente

~~DUT GEA de Gap~~

L1 Eco-Gestion à l'UVSQ

PAA le 30 mai

L1 Eco-Gestion à Paris 5

En attente

L1 Eco-Gestion à l'UPEM

Oui

Arthur accepte définitivement le DUT GEA de Mantes-la-Jolie. Il va s'inscrire administrativement.